

La Rochelle, le 8 novembre 2024

Chers parents,

La Ville de La Rochelle vous affirme son soutien suite aux nuisances olfactives occasionnées par les travaux de rénovation du site Enedis situé rue Marcel Paul.

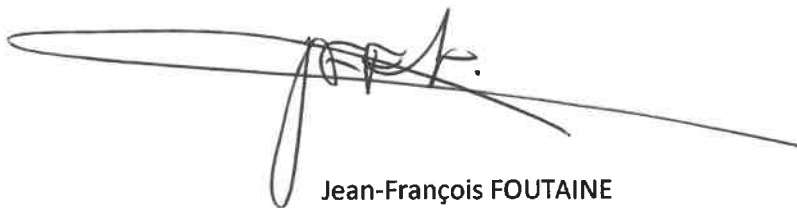
Les services et élus de la Ville suivent attentivement la situation depuis le début du chantier en lien direct avec les services de l'État en charge de la surveillance du chantier. Ces échanges ont donné lieu à plusieurs visites de site et de réunions d'information.

Comme cela a pu être rappelé, ce 8 novembre au matin, aux représentants de la communauté éducative des établissements scolaires, cette surveillance laisse apparaître des émissions olfactives qui peuvent être source de nuisance mais demeurent non toxiques.

Une nouvelle visite de contrôle, organisée cette après-midi, par des inspecteurs de l'environnement de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) permettra de nouveau de s'assurer du respect des normes de sécurité et d'organisation du chantier, décrites par arrêté préfectoral.

Les échanges avec la DREAL et l'entreprise en charge des travaux ont confirmé que les grosses opérations de dépollution responsables des nuisances seraient achevées ce 8 novembre au soir. Nous pouvons donc espérer un retour à une situation normale dans les prochains jours ce que nous ferons contrôler dès la semaine prochaine.

La Ville de La Rochelle restera mobilisée au côté des services de la DREAL et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour veiller à ce que les nuisances de ce chantier soient aussi limitées que possible et que vous puissiez obtenir des réponses à toutes vos interrogations.



Jean-François FOUTAINE

Maire de La Rochelle